



BRO-VIGOUDENN - Le Pays Bigouden - Finistère Sud - Bretagne

Tout naufrage est un drame. Drame matériel par la perte d un navire, fruit de l intelligence et du savoir-faire des hommes, mais surtout drame humain par la disparition d êtres chers, qu ils soient civils ou militaires. Vous connaissez les événements qui ont conduit le vaisseau de la Première République Les Droits de l Homme à s échouer sur la côte de Kéristenvet le 14 Janvier 1797. Nous ne reviendrons donc pas sur ces faits de guerre, mais tenterons de préciser le rôle important des Plozévétiens dont les écrits de l époque nous ont rapporté les noms. NOËL LE GALL DONNE L ALERTE... A terre, tout commence à l aube de ce jour vingt-cinq Nivôse An Cinq de la République une et indivisible dans le village de Kérongard-an-Abadès, 21 La veille, le 24 Nivôse, la lune s est levée à 17 h 09 et s est couchée, le 25, à 9 h 06 (heure locale). C est cette nuit de pleine lune qui a permis aux Anglais de l Amazone et de l Indéfatigable de poursuivre le combat de nuit. Le Droits de l Homme aurait-il échappé aux Anglais sans pleine lune ? Toujours est-il que, tenu éveillé par les bruits de la bataille navale, un citoyen se rend sur la côte et fait son devoir en avertissant les autorités du drame qui se joue en mer, en face de Kéristenvet. Cet homme est Noël Le Gall, habitant le moulin de Kérongard-an Abadès, édifice aujourd'hui disparu. Dix ans plus tôt, le 9 Janvier 1787, il épousait Marie Quentrec à PLOZEVET. De cette union sont nés deux enfants : - Marie, née le 7 Mai 1788 au moulin et dont les parrain et marraine furent Pascal Le Gall et Catherine Strullu, et - Jacques, né le 16 Octobre 1790 au moulin, et dont les parrain et marraine furent Jacques Malscoët et Béatrice-Fidèle Le Bourdon. Ce fils décédera en 1791. Nous ne savons que peu de choses de cet homme, sinon qu habitant un moulin (à eau), il était meunier de son état. Mais ce que l Histoire retiendra c est qu il fut le premier témoin oculaire plozévézien du naufrage du Droits de l Homme et qu il en avisa aussitôt le juge de paix du canton de PLOZEVET. JEAN-LOUIS MALSCOËT, LE JUGE DE PAIX ... qui n était autre que son voisin Jean-Louis Malscoët résidant aussi à Kérongard-an- Abadès. Qu est-ce qu un juge de paix. La justice de paix, créée par la loi des 16 et 24 Août 1790, était un tribunal situé au degré le plus bas de la hiérarchie judiciaire. Chaque canton avait son juge de paix qui siégeait seul. Son domaine de compétence était très varié : conciliation dans les cas de litiges entre propriétaires et locataires, ou entre voisins, d injures, de dommages aux champs (fruits et récoltes), de vices cachés dans la vente d animaux domestiques... Il représentait le procureur de la République dans le canton et était chargé de la bonne application des lois. C est à ce titre qu il établit par écrit le remarquable rapport détaillé sur cet accident grave survenu sur la côte de PLOZEVET à un vaisseau de guerre, propriété du gouvernement de la République à qui il devra rendre compte. C est à ce titre aussi qu il mettra en place un dispositif de surveillance afin d éviter tout vol ou pillage de débris provenant du vaisseau et s échouant sur la grève. C est ainsi qu il écrit le matin même du naufrage : nous nous sommes également occupés à écrire au citoyen Jouan, lieutenant de la gendarmerie de la résidence de Pont-Croix pour nous procurer quatre gendarmes à l effet de surveiller et d empêcher le pillage des effets qu on pourrait sauver de ce vaisseau naufragé ; nous avons aussi écrit au président et au commissaire du pouvoir exécutif dudit canton de Plozévet et à l agent municipal de la commune dudit Plozévet de se trouver sur le champ à la côte, lieu de ce naufrage, pour surveiller et empêcher le pillage des effets qu on en pourrait sauver... Quelques heures plus tard, les citoyens Bélégue (employé civil de la Marine à Audierne), Billault (receveur au bureau des douanes à Audierne), les administrateurs et l agent municipal de Plozévet ainsi que trois gendarmes de Pont-Croix sont sur les lieux. Ces derniers, après qu une tente faite d un morceau de voile fut dressée sur la grève à Kéristenvet, à leur intention, monteront la garde jour et nuit pendant toute la durée du sauvetage. Tous les objets récupérés sur la grève sont transportés dans des charrettes requises et remisés dans les magasins (fermés à clé) de Kéristenvet et Brigoulaër, tandis que les malles sont transportées sous bonne escorte au manoir de Kerguinaou. Tous les métaux récupérés seront aussi transportés par charrettes au magasin de Poulgoazec et remis à la Marine pour être dirigés vers les fonderies de l Armée. Nous sommes bien loin de l image un peu facile et si souvent galvaudée du bigouden - pilleur d épaves ! Toutefois, en toute objectivité, la conduite très digne des sauveteurs a pu être renforcée aussi par la peur du gendarme ! Surtout chez les moins républicains ... Notons que l échouage ayant eu lieu au moment de la basse mer avec un fort coefficient de marée, l épave était inaccessible en cette période hivernale. Mais qui était donc cet homme qui dirigea avec tant de rigueur cette vaste opération Né au village de Digégan en Plouhinec le 1 Mars 1746,



JeanLouis Malscoët épouse, à Plozévet le 26 Juillet 1763, Françoise Le Bolzer née à Plozévet le 27 Mars 1748. Le jeune couple (le marié a 17 ans 5 mois et la mariée 15 ans 4 mois) aura 17 enfants entre 1766 et 17871, tous nés à Kérongard-an-Abadès. Un tel nombre d'enfants était fréquent à cette époque. Vous remarquerez dans l'arbre généalogique la naissance des jumelles Françoise et Catherine et des jumeaux Michel et Corentin. Notez aussi qu'un même prénom est donné aux enfants (deux Jeanne, deux Françoise, deux Jean) : les parrains et marraines décidaient des prénoms et, très souvent, mettaient un point d'honneur à attribuer le leur ! L'annotation Jean Louis Malscoët juge de paix à Plozévet n'apparaît pour la première fois, sur les archives consultées, que lors du baptême de sa petite fille Urbaine Malscoët née à Kérongard-an-Abadès le 22 Mars 1793, fille de Jacques Malscoët et d'Anne Branchu, inariés à Plozévet le 8 Mai 1787, alors qu'il est en fonction depuis 1790. A partir du 7 Floréal An 7 (Mai 1799) et jusqu'au 20 Thermidor An 8 (Août 1800), sa signature est apposée sur les actes municipaux de Plozévet en tant qu'agent municipal. Notre histoire locale retiendra de cet homme les grandes qualités dont il fit preuve dans les circonstances difficiles que l'on sait : un grand sens de l'organisation, une grande précision dans la relation des faits, une minutie et une honnêteté remarquables lors des différents inventaires et ventes, de grandes qualités de cœur en faisant apporter le maximum d'attention aux blessés.... en un mot le sens du devoir d'un juge de paix. Les descendants connus vivant à PLOZEVET sont : PierreJean LE QUERE, Kermadu et Yves LE GOFF, Kerfurunic ALAIN LE POUCHOUX, UN SAUVETEUR PARMIS TANT D'AUTRES... Le jeune meunier de Kerguinaou (il aura 36 ans en Messidor An 5), Alain Le Pouchoux, comme ses concitoyens, va participer activement au sauvetage des biens et des hommes. A mi-corps dans la mer déchaînée, il a repéré un radeau portant quelques rescapés du vaisseau. Soudain les voilà balayés par une énorme déferlante. L'un d'eux se trouve coincé sous le radeau, voué à une noyade certaine sans l'intervention rapide d'Alain Le Pouchoux qui le sort énergiquement de sa fâcheuse position. Il ne sait pas encore qu'il vient de sauver Jean-Amable Humbert, général de brigade, qui commandait les soldats de la 1^{re} Légion des Francs transportés sur le vaisseau Les Droits de l'Homme. Il ne sait pas encore que son acte de bravoure va permettre à l'Histoire de suivre son cours : sut-il un jour qu'il venait de donner la possibilité à ce chef militaire de poursuivre sa lutte pour la Libération de l'Irlande ? En effet, l'année suivante, en 1798, une armée de soldats français commandée par Humbert débarque avec quelques révolutionnaires irlandais dans la baie de Killala (Comté de Mayo). Des paysans viennent grossir les rangs de cette armée franco-irlandaise. La troupe se dirige vers Granard (Comté de Longford) lorsque les Anglais, commandés par le général Cornwallis, lancent une attaque inattendue à Ballinamuck. Ecrasée sous le nombre, l'armée du général Humbert se rend le 8 Septembre 1798. 500 corps, pour la plupart des résistants irlandais gisent sur le champ de bataille. Les Français sont traités comme des prisonniers de guerre, les survivants irlandais sont exécutés sans pitié. C'est la fin de l'insurrection irlandaise de 1798. Le 18 Janvier 1997, lors des cérémonies commémorant le bicentenaire du naufrage du Droits de l'Homme, Pierre Maurice, descendant du général Humbert et les descendants d'Alain Le Pouchoux firent connaissance avec une certaine émotion en évoquant l'épisode liant leurs ancêtres. Les descendants connus d'Alain Le Pouchoux vivant dans la région sont : Sylviane Léty (Plozévet), René Bourdon (Plozévet), Simone Kersalé (Plozévet), Adolphe Bourdon (Quimper), Emilie Mourrain (Plozévet), Marcel Gales (Plozévet), Joséphine Le Pape (Merros, Plozévet), Odette Moalic (Plouhinec) et Serge Duigou (Quimper). ET LES AUTRES... - Conduit à la tente, Humbert y resta quelque temps pour se chauffer, puis fut transporté en charrette, en même temps que cinq autres officiers rescapés, chez le citoyen Tardy Jean-Baptiste, inspecteur général des domaines nationaux, qui avait acquis le manoir de Kerguinaou lors de la vente des biens des nobles émigrés. C'est aussi dans le manoir que furent déposés le 27 Nivôse 16 Janvier) six malles et coffres scellés par le juge de paix, dans la cave fermée à clé (clé qui avait été remise par Hervé Savina, domestique chez le citoyen Tardy qui était alors absent). Il faut encore citer : - Jean Le Guiader, le secrétaire-greffier qui écrivit sous la dictée de Jean-Louis Malscoët les 101 pages du rapport officiel du naufrage. - Gabriel Le Guichaoua, le crieur lors des ventes aux enchères : tous les objets récupérés sur le rivage étaient remis chaque jour à Kéristenvet et Brigoulaër. Ils furent vendus aux enchères les 3 et 13 Pluviôse et les 15 et 16 Ventôse An 5. Ces jours-là, dès 6 h du matin, le juge de paix fait séparer par lots et melons les débris dudit naufrage, sur la falaise afin que chaque individu y puisse mettre son enchère pour être par ce moyen lesdits effets vendus plus chers au profit de la République. Et à 9 h, le citoyen Gabriel Le Guichaoua commençait la vente. Que penser des deux mauvais habits, une



mauvaise paire de bas et une mauvaise paire de souliers adjudés... à Vincent Le Bossier pour 9 livres ? ou de l achat, pour 32 sous, de lambeaux de linge par Philippe Sclaminec. Les listes détaillées indiquant la nature des objets vendus, les noms des acheteurs et le montant de chaque vente révèlent là encore la grande minutie de Jean-Louis Malscoët. Y apparaissent des noms de famille encore fréquents dans la commune de nos jours : Alain Strullu, Nicolas Roussel, Maurice André, Jean Kerloc h, Louis Gourlaouen, Démet Guéguen, Pierre Le Bourdon, Charles Le Guellec, Mathieu Le Pape, Michel Le Quéré, Alain Le Corre, Vinoc Guillou, Noël Moreau, Yves Daden, Michel Cudennec, Michel Kérouédan, etc... Les sommes recueillies sont remises au citoyen Seylmond, commis principal de Marine chargé du service maritime d Audierne.

j.le roy 1998 bulletin communal

[Bro-Vigoudenn !](#)

Guide web du Pays Bigouden. [Combrit-Sainte-Marine](#) | [Gourlizon](#) | [Guiler-sur-Goyen](#) | [Guilvinec](#) | [Ile-Tudy](#) | [Landudec](#) | [Loctudy](#) | [Penmarch](#) | [Peumerit](#) | [Plobannalec](#) | [Plogastel-Saint-Germain](#) | [Plomeur](#) | [Plonéour-Lanvern](#) | [Plovan](#) | [Plozévet](#) | [Pont-L Abbé](#) | [Pouldreuzic](#) | [Saint-Jean-Trolimon](#) | [Treffiagat](#) | [Tréguennec](#) | [Tréméoc](#) | [Tréogat](#)